

Le Point

“

Du Big data à
l'interopérabilité :
tous les défis 2015
décryptés

”

Le Patient connecté

*Quand les données de santé et les objets connectés
révolutionnent le parcours de soins*



Une conférence Le Point
Jeudi 25 juin 2015 de 14h00 à 18h30
L'Académie Nationale de Médecine, Paris

En partenariat avec :



C/M/S/ Bureau Francis Lefebvre



Pourquoi participer ?

Madame, Monsieur,

Alors qu'un utilisateur moyen disposait **en 2013 d'au moins 2 objets connectés à Internet**, ce chiffre devrait passer à **7 en 2015**, date à laquelle la planète comptera **25 milliards d'objets connectés**. D'ici à 2020, ce chiffre pourrait doubler pour atteindre **50 milliards**¹.

Dans le domaine de la santé, la place du Big Data et des objets connectés ont ouvert la voie à un nouveau marché en plein boom. **Le marché de l'e-santé, qui inclut également les applications santé, pourrait dépasser 20 milliards d'euros en 2017.**

Balances intelligentes, piluliers électroniques et **capteurs sensoriels** placés dans des bracelets « trackers » et smartphones, permettent désormais de recueillir des milliers de données sur l'utilisateur tels que son **rythme cardiaque, son activité physique, son indice de masse corporelle (IMC), l'observance de ses traitements ou encore son taux de glycémie.**

Cette révolution des données de santé fait place à des solutions qui modifient la **pratique des professionnels de santé, des assureurs et laboratoires** mais également le **parcours des patients dans le système de soins**. Pour les professionnels, cela implique **d'accéder à tout moment et où qu'ils soient, aux données des patients et de les partager** avec d'autres acteurs. Pour le système de soin, cela signifie une **meilleure coordination** qui permet de privilégier **la prévention des traitements et la réduction des coûts**, en améliorant en parallèle la **qualité des soins prodigués aux patients**.

Se pose alors la question de l'accessibilité, de **l'hébergement et du partage des données de santé**. Quelles données le patient est-il prêt à partager ? Où placer le curseur entre **anonymisation** et **transparence des données de santé** ? Quels sont les **nouveaux business models gagnants** du marché de l'e-santé ? Comment le système de remboursement s'ajuste-il en conséquence ? Quels sont les **acteurs les mieux positionnés sur ce marché** ?

La conférence « Patient connecté », organisée par Le Point, réunira l'ensemble des acteurs de la filière santé (Laboratoires, assurances, mutuelles, CHU, nouvelles techs), pour débattre de **l'impact réel du Big Data et des objets connectés** sur l'évolution du parcours des **patients dans le système de soins**.



Anne Jeanblanc,
Journaliste, **Le Point**

Les débats seront animés par Anne Jeanblanc, *Journaliste, Le Point*

14h00 - 15h15 **PANEL 1 - Quand le patient devenu connecté prend le pouvoir !**

Ouverture - Prenons de la hauteur - Du « care au cure », qu'est ce que le soin dans la société du XXI^e siècle ?

Le patient connecté aux commandes de son parcours de soin

Frédéric Worms, *Directeur du Centre international d'étude de la philosophie française contemporaine, Ecole Normale Supérieure*

Débat - Le patient connecté au cœur de l'écosystème de santé de demain : l'e-santé pour quoi faire ?

Patient connecté ou citoyen connecté ? Du « quantified self » au « modified self » : une frontière floue entre suivi médical et bien-être

- *Objets connectés de santé, utilité ou gadget ? De la santé au bien-être, des frontières souvent floues ... Une réelle attente de la part de la population ? Ou un passage nécessaire pour faire rentrer les objets connectés dans les mœurs des générations X, Y, Z après l'évangélisation par les early adopters ?*
- *Distinguer objets connectés et dispositifs médicaux*
- *Maintien à domicile, mieux vivre, mieux vieillir, hospital to home, télé-assistance, suivi médical à distance des pathologies chroniques, suivi de l'observance, dépistage, lutte contre l'obésité, prévention ... le champ des possibles de l'IoT médical*

Alexis Normand, *Healthcare Development Manager, Withings*

Laurence Ricard, *Responsable Département Services médicalisés et orientation offre de soins, Malakoff Médéric*

15h15 - 16h30 **PANEL 2 - Le patient connecté au service des économies et de la prévention**

Le patient connecté au cœur de la lutte contre le gaspillage et de la maîtrise des dépenses de santé

- *Les objets connectés comme solution face à la désertification médicale, mythe ou réalité ?*
- *Réduire les coûts de souscription ou moduler les remboursements selon l'observance des traitements grâce aux objets connectés : une fausse bonne idée ?*
- *Les capteurs au cœur des programmes de prévention mais pas sans éducation ni lisibilité des informations de santé. Peut-on vraiment changer les comportements des patients grâce à l'accès à leurs constantes ?*
- *Les objets médicaux intelligents concourent-ils à la qualité de soins ?*
- *Comment démontrer le ROI des projets de télémédecine ? Quantifier les gains vs investissements nécessaires mais aussi les bénéfices en termes d'accès aux soins*
- *Point d'étape sur le futur cahier des charges d'évaluation des applications de santé de la HAS*

Jean-François Thébaut, *Membre du collège, HAS - Haute Autorité de Santé*

Christian Saout, *Secrétaire général délégué, Collectif Interassociatif sur la Santé*

Hervé Franck, *Directeur en charge de la Coordination transversale de l'activité Santé et Directeur Innovation et Partenariat Santé Collective, AXA France*

Gilles Litman, *Directeur de l'innovation, Sanofi France*

Catherine Argillier, *Présidente, ItWell*

Philippe Simon, *Président, Cegedim Assurances*

16h30 – 17h00 **Pause-café / Networking**

17h00 – 17h45 **PANEL 3 – Le match !**

GAFAMS¹, telco, start up vs acteurs traditionnels de la filière santé : qui gagnera le match de la santé connectée ? Selon quel Business Model gagnant ?

- *Un écosystème où des acteurs hétérogènes doivent collaborer : selon quelles modalités ?*
- *Comment favoriser le développement de systèmes interopérables, clé de voûte de l'adoption par les patients*
- *Quel partage des rôles et responsabilités entre les différents acteurs de la santé connectée ?*
- *Quelle légitimité les GAFAs peuvent-ils revendiquer sur le marché de la santé ?*
- *Fournir gratuitement les objets connectés au patient : une piste viable sur le long terme ? Quel prix les patients sont-ils prêts à payer pour des appli santé ?*

Vladimir Vilter, Responsable de mission en charge du projet de messagerie sécurisée de santé, **ASIP Santé**

Didier Bollé, Président, **Terraillon**

Caroline de Hauteclocque, Directrice associée, **Carenity**

17h45 – 18h30 **PANEL 4 – « Le corps connecté » ... mais aussi régulé en 2015**

Quelles données le patient est-il prêt à partager et pour quels services ? Entre confiance et nouveau cadre juridique des données de santé en construction, à quelles obligations répondre ?

Travaux CNIL, Future loi de Santé publique, règlement Data Protection 2015, Directive Open Data à transposer avant le 18/07/2015 ...

- *A partir de quand une donnée prend-elle un caractère médical ? Quid de la frontière des réglementations entre objet connecté et dispositifs médicaux ?*
- *Etat du cadre réglementaire international : mesures d'application de la transposition de la Directive Open data d'ici au 18 juillet 2015, Convention du Conseil de l'Europe*
- *Le corps connecté selon la CNIL : dernières avancées réglementaires en matière de protection des données privées*
- *Appartenance et transmission des données : quelles sont les règles incombant à chacune des parties prenantes ?*
- *La co-production avec le patient clé de voûte de la confiance ? Jusqu'où le patient est-il prêt à partager ses données de santé ? Lesquelles ? Où placer le curseur entre anonymisation et transparence des données de santé ?*
- *Réseaux sociaux, communautés de patients en ligne, portails santé, discussions online : du partage d'expériences aux études cliniques, ce qu'il est possible de faire ... comment ne pas franchir la frontière ?*

Anne-Laure Villedieu, Avocat associé en propriété intellectuelle, **CMS Bureau Francis Lefebvre**

Olivier Desbief, Chargé des études prospectives au sein de la Direction des technologies et de l'innovation, **CNIL**

Jean-Michel Joubert, Directeur des affaires gouvernementales, **UCB Pharma**

Pierre Brun, Directeur de la stratégie de l'offre et de l'innovation, **Harmonie Mutuelle**

18h30 **Cocktail - Networking**

Panel des orateurs



Catherine Argillier
Présidente
ItWell



Alexis Normand
Healthcare Development
Manager
Withings



Didier Bollé
Président
Terraillon



Laurence Ricard
Responsable Département
Services médicalisés et
orientation offre de soins
Malakoff Médéric



Pierre Brun
Directeur de la stratégie de l'offre
et de l'innovation
Harmonie Mutuelle



Christian Saout
Secrétaire général délégué
**Collectif Interassociatif sur la
Santé**



Olivier Desbiey
Chargé des études prospectives
au sein de la Direction des
technologies et de l'innovation
CNIL



Philippe Simon
Président
Cegedim Assurances



Hervé Franck
Directeur en charge de la
Coordination transversale de l'activité
Santé et Directeur Innovation et
Partenariat Santé Collective
AXA France



Jean-François Thébaut Membre
du collège
HAS - Haute Autorité de Santé



Caroline de Hauteclocque
Directrice associée
Carenity



Anne-Laure Villedieu Avocat
associé en propriété intellectuelle
CMS Bureau Francis Lefebvre



Jean-Michel Joubert Directeur
des affaires gouvernementales
UCB Pharma



Vladimir Vilter
Responsable de mission en charge du
projet de messagerie sécurisée
de santé
ASIP Santé



Gilles Litman
Directeur de l'innovation
Sanofi France



Frédéric Worms
Directeur du Centre international
d'étude de la philosophie française
contemporaine
Ecole Normale Supérieure

Bulletin d'inscription

Le jeudi 25 Juin 2015
Conférence Le Point "Le Patient connecté"
L'Académie Nationale de Médecine
16 rue Bonaparte, 75006 Paris

LPC1506



Scan pour inscription

A. Informations sur le participant

Mademoiselle Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Fonction :

Tel : Fax :

E-mail :

B. Informations sur la société

Société :

N° TVA intracommunautaire (impératif) :

Adresse :

CP : Ville :

Pays : Tel : Fax :

Adresse de facturation si différente :

C. Règlement

- Par chèque** à l'ordre de Development Institute International en portant la mention **LPC1506** au dos du chèque
- Par virement** à notre banque : BNP, compte N°30004 00760 00010009271/92 libellé au nom de Development institute international avec la mention **LPC1506** et le nom du participant
- Par virement international SWIFT** à notre banque : BNP AFRPPPCE, IBAN : FR7630004 00760 000 10009271 /92 libellé au nom de Development institute international avec la mention **LPC1506** et le nom du participant

D. Confirmation

- Je m'inscris et accepte les Conditions Générales de Vente
- Tarif spécial : 390€ HT (468€ TTC)** pour tout règlement **avant le 07/05/2015**, soit 100 € HT de réduction
- Tarif spécial : 440€ HT (528€ TTC)** pour tout règlement **avant le 12/06/2015**, soit 50 € HT de réduction
- Plein tarif : 490€ HT (588€ TTC)** pour tout règlement **après le 12/06/2015**
- Tarif préférentiel réservé aux médecins en profession libérale : 150€ HT (180 € TTC)** (le cachet du cabinet et le numéro d'ordre sur le bulletin d'inscription faisant foi)
- Tarif de groupe** : contactez-nous au +33(0)1 43 12 85 55

Signature et cachet de l'entreprise :

Pour participer aux débats, merci de renvoyer ce coupon accompagné de votre règlement à l'ordre de Dii

- Par courrier à l'attention de LE POINT - Dii agency
- 164 bd Haussmann • 75008 Paris • Par tel au +33 (0)1 43 12 85 55
- Par mail à lepoint@development-institute.com • Par fax +33(0)1 40 06 95 26

Conditions Générales de Vente : Les frais d'inscription doivent impérativement être réglés en intégralité avant l'évènement. Ils comprennent l'accès au séminaire, aux pauses-café et au cocktail. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent. Conditions d'annulation et de remplacement : Toute annulation doit nous être communiquée par écrit. Pour toute annulation plus de 30 jours avant la formation, vous pouvez bénéficier d'un report sans frais sur une session de votre choix sur l'année. Pour toute annulation 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 200 € HT. Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Dans ce cas le participant peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Merci de nous notifier le nom du remplaçant par écrit.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à valider votre participation et votre inscription à notre évènement. Le destinataire des données est : Development institute international.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Service Clients à l'adresse suivante : service-clients@development-institute.com
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant